

Conseil d'école

Compte-rendu

Conseil d'école n° 1

Ecole : Paul Painlevé

Date : Mardi 18 novembre 2014

Horaires : 17h30-19h30

Lieu : réfectoire de la cantine

Personnes présentes : **Directeur** : M. RAMUS – **Enseignant(e)s** : Mesdames AVIAS, BERTHERLET, CAPPONI, COLLANGE, DRIDI, PHAM PHU, TROUILLAS et VALENTINO. Messieurs FAUCONNET et FORTIN

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mesdames AUBRY, CHAFRI, FEDERICO, GIROUD, HARLAUT, HALBWACHS, HIBON et NELSON. Messieurs BREBAN et GUIADO

Représentants des parents d'élèves suppléants : Mesdames GENOVESE, MALGUID, PHILIPPE, PORTIER BOUVEROT, VILLERMET.

Représentante de la Mairie : Madame LEMOINE, conseillère Municipale

Représentante de la Santé scolaire : Madame TEMPLIER

Personnes excusées : Madame VERNET, Inspectrice de l'Education Nationale, Madame ERRICO, Référente du périscolaire, Messieurs GAY et HASSIBI

Secrétaire de séance : Madame DRIDI

1- Santé scolaire

Intervention de l'infirmière scolaire Madame TEMPLIER Christine, représentante du service de Santé Scolaire.

Le service de santé scolaire est un service municipal qui a pour objectifs :

- favoriser l'accès à la santé et aux soins
- faciliter la scolarité des enfants porteurs de handicap
- la protection de l'enfance (enfants en danger)
- prévenir / intervenir en cas de situation d'urgence (tuberculose, gale....)

La santé scolaire est constituée de cinq équipes dans la ville de Grenoble. Chaque équipe est formée d'un médecin, une infirmière, une assistante sociale et un dentiste.

- **Le dentiste** : circule dans les écoles et détecte prioritairement les caries

- Le médecin scolaire : réalise un bilan en maternelle (langage, ouïe, audition, statique et croissance). Il intervient également tout au long de la scolarité pour les élèves atteints de maladies chroniques nécessitant la mise en place d'un PAI.
- L'infirmière scolaire : intervient en CE2 afin de réaliser un dépistage en ce qui concerne la vue, le poids et la taille. Elle vérifie également le carnet de santé afin de s'assurer que les vaccinations soient à jour. Suite à ce dépistage, les enfants rencontrant des problèmes sont suivis tout au long de leur scolarité.
- L'assistante sociale : facilite l'accès aux soins (vérification des droits à la sécurité sociale etc..) Elle est en lien avec les enseignants et les partenaires extérieurs.

Il apparaît qu'il y a de plus en plus de cas d'obésité. Le réseau RePPOP (médecins, psychologues, diététiciens) est là pour aider les familles.

Il y a de plus en plus de PAI (10 enfants) : stress des enseignants, problème de réactualisation du PSC (ex AFPS), manque de places pour participer, priorités...

Problématique de regroupement des enfants sur le même service de cantine qui ne peuvent plus manger avec leurs copains.

2- Règlement intérieur

Le règlement intérieur 2014-2015 a été voté par l'ensemble des membres présents sauf par un parent qui s'est abstenu, façon pour lui de signifier son désaccord et mécontentement vis-à-vis des horaires scolaires, mis en place lors de la dernière réforme des rythmes scolaires.

Il a également été demandé par un parent délégué que les obligations des adultes soient davantage explicitées dans le règlement intérieur (la mention « se référer au code 3.1 du code de l'éducation » écrite dans le règlement intérieur est jugée insuffisante). L'envoi du règlement départemental des écoles de l'Isère d'où émane cet article a été envoyé à tous les parents délégués pour clarification.

3- Bilan coopérative

La coopérative générale de l'école s'élève à 12 600€. De cette coopérative, il sera reversé à chaque classe une coopérative de classe proportionnelle au nombre d'élèves (entre 300 et 400 euros par classe).

La Mairie verse une somme pour les fournitures scolaires pour chaque enfant, ainsi que pour la reprographie, les jeux, les transports...

L'équipe enseignante envisage d'acheter un projecteur et du matériel de gym.

L'idée a été émise de faire participer les CM2 à la gestion d'une partie de l'argent de la coopérative de classe.

Il a été demandé par les parents délégués de financer à partir de la coopérative de l'école le blog de l'Union des Parents Painlevé, sur lequel sont postés des documents relatifs à la vie de l'école en général tel que le compte rendu du conseil d'école.

Le financement d'un montant de 59€ l'année (soit 4,90€/mois) a été voté.

4- Effectifs 2014-2015

L'école élémentaire P. Painlevé compte 253 enfants.

Prévision CP 2015-2016 :

L'école maternelle Painlevé compte 38 GS.

L'école maternelle de la Savane compte 35 GS.

Il faudra donc envisager 3 classes de CP pour l'année scolaire 2015-2016.

5- Projet d'école (actions envisagées)

4 axes de travail :

Axe 1 : S'exprimer clairement à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis

Axe 2 : Pratiquer des activités artistiques en lien avec d'autres enseignements pour en renforcer l'approche sensible, la dimension esthétique et la nécessaire dimension culturelle.

Axe 3 : Harmoniser les pratiques enseignantes – Prendre en compte les compétences culturelles psychosociales et extra scolaire de chaque élève. Aménager individuellement le temps de l'élève en fonction de ses besoins sur des temps d'apprentissages ciblés.

Axe 4 : Engager un travail de coéducation avec les parents – Créer du lien école, partenaires. Développer les démarches de coopération pour favoriser le respect mutuel et le sentiment d'appartenance à un groupe.

Pour mettre en œuvre les axes, quels moyens sont mis en place ? (pas d'assistante sociale en ce moment).

Sur le 4^{ème} axe, souhait des délégués d'être associés aux discussions.

6. Vie de l'école

→ Piscine : organisation

Il a été demandé au représentant de la mairie de mettre à disposition, pour toutes les classes, des transports. Ainsi les séances de natation ne seront plus écourtées et les classes pourront être de retour à l'école à 16h.

Il a également été suggéré une réorganisation des cycles de natation : proposer un cycle de natation une année sur deux, mais favoriser des séances plus longues.

Les enseignants ont signalé que le matériel de la piscine Vaucanson ne favorise pas l'autonomie des élèves. **Exemple** : pas de porte-manteaux à hauteur des enfants notamment pour les élèves de cycle 2.

De plus, les cars qui ont été proposés pour le cycle 2 sont trop petits. Le nombre de places est insuffisant pour accueillir les parents accompagnateurs qui doivent se déplacer par leurs propres moyens.

→ **Ski CM1/CM2**

Questions sur l'organisation, les prises en charge et les répartitions des créneaux ski nordique, ski de fond. Les ETAPS viennent avec le planning et les enseignants s'inscrivent sur les créneaux disponibles, mais il n'y a pas toujours de la place pour tous, d'où l'impossibilité que tous les élèves fassent du ski de piste.

→ **Brocante/ trocane jeux et livres**

Projet à aboutir, reconduit au prochain conseil d'école, après discussion en conseil des maîtres.

Une des questions soulevées est l'ouverture des locaux pour l'accès aux toilettes et donc l'obligation d'avoir un enseignant présent.

→ **Fête de fin d'année**

Le projet est de réaliser une fête de fin d'année en suivant la même organisation que l'année précédente qui fut une réussite. Ce projet sera davantage détaillé au prochain conseil d'école (date à fixer etc...)

→ **Accompagnement sorties**

Il a été demandé aux enseignants de distribuer aux élèves les mots concernant les sorties scolaires le plus tôt possible afin que les parents souhaitant accompagner leurs enfants puissent avoir le temps de s'organiser.

7. Périscolaire

Mme Vernet, IEN de la circonscription Grenoble 2, a demandé à ce que la question du périscolaire concernant le questionnaire envoyé par la Mairie, ne soit pas traité en conseil d'école. Mme Errico n'est pas présente au conseil d'école, sur demande de sa hiérarchie, néanmoins, une réunion à laquelle les parents seront invités, sera organisée par le périscolaire avec le responsable du service Education Jeunesse de la Mairie et la référente du périscolaire de l'école élémentaire. Une date doit être rapidement proposée.

Il existe également le projet de réaliser un conseil du périscolaire réunissant scolaire et périscolaire. Ce conseil sera l'occasion de mettre en place une cohésion scolaire-périscolaire comme par exemple la mise en place d'un règlement commun.

8. Demandes de travaux (cour, couloirs, réfection de façades...)

-Cour :

Une pétition a été faite par un groupe de parents afin que la cour soit rénovée. Elle a été envoyée à la mairie et à la DSDEN. La mairie a répondu que les travaux étaient trop volumineux en petits espaces, d'importants travaux sont nécessaires.

L'IEN, Madame Vernet, est venue observer les dégâts et a confié faire remonter ses observations au rectorat. Pas de retour pour le moment.

- Couloirs et façades :

Il a été demandé au moins un coup de karcher sur les façades et la réfection des couloirs dans l'école.

- matériel mairie :

- 1) Il y a eu un problème informatique trois fois en l'espace d'une semaine
- 2) certaines prises réseau ne sont pas branchées dans l'école

-chauffage

Signalement au service de chauffage d'un problème récurrent de chauffage dans l'école.

Normalement les radiateurs se déclenchent à 7h, mais il fait 16°C le matin dans certaines classes.

9. Questions diverses

Recyclage de matériel scolaire

La récupération de matériel scolaire en fin de vie ou défectueux continue cette année.

En mars 2012, la récupération de 11kg de matériel scolaire a permis de récolter 22 euros. De même en septembre 2014.

Recyclage Pom pot'

Ce projet s'arrête car la collecte de Pom Pot' est devenue une collecte publique (et ne peut donc pas se restreindre au cadre scolaire). Trop de contraintes d'organisation.

Séance clôturée à 19h45

Prochain conseil d'école : Lundi 16 mars 2015